



CIQ Saint-Giniez Prado Plage

125 rue du Commandant Rolland - 13008 MARSEILLE



Bulletin d'information du 12 mai 2025

Jacques Delon accueille nos adhérents et remercie les invités pour leur présence : Mme Catherine Pila Présidente de la RTM, Mme Juste adjointe au maire en charge de l'environnement, et conseillère Métropolitaine, M. Richerolle Directeur de cabinet de Mme Fortin.

Élaboration d'un plan pour nos réunions :

Nous tenons 6 réunions par an et pour chacune d'elle, nous élaborons un « power point » avec les rubriques qui vont être exposées.

Il est apparu intéressant d'établir un plan, répétitif, cohérent, permettant de n'oublier aucun sujet.

En nous reportant à nos statuts ainsi qu'à ceux de la Fédération et de la Confédération, en ce qui concerne les raisons d'être des CIQ, reviennent toujours, en synthèse 2 thèmes essentiels :

- 1)Défense des intérêts généraux des habitants
- 2)Amélioration du cadre de vie

En examinant des bulletins sur plusieurs années pour lister les rubriques et les classer, nous avons retenu le plan suivant :

Comment s'organisent nos réunions?

- Défense des intérêts généraux des habitants
 - Sécurité
 - Transports
 - Propreté
 - Circulation
 - Stationnement
- Amélioration du cadre de vie
 - Aménagement-agréement
 - Nuisances sonores
 - Nuisances de la vie quotidienne

Sécurité

Informations sur le dernier GPO : Pierre-Henri Joly rappelle l'objet de cette instance, organisée par la police nationale qui réunit police municipale, bailleurs sociaux, SAMU social, RTM mairie de secteur, Métropole et fédération des CIQ. Les réunions se tiennent tous les 15 jours.

Impasse de la Frescoule

Nos demandes répétées sont toujours sans effet : nous en reparlerons plus



loin. L'impasse de la Frescoule est devenue une voie de non droit, avec un point de deal pour la drogue, une zone de shoot au protoxyde d'azote (il suffit de compter les bonbonnes vides sur la chaussée).

Toutes les infractions au code de la route sont représentées : stationnement sur le trottoir, sur une voie de circulation malgré le panneau d'interdiction de stationner, obligeant les véhicules qui se croisent à monter sur le trottoir, sur les passages piétons, sur l'arrêt du bus 86... Nuit et jour on peut compter jusqu'à 20 à 30 véhicules en infraction ! **Cela fait 3 ans que nous demandons à la municipalité d'intervenir** (cf courriers envoyés à Mr Ohanessian restés sans réponse). A



défaut de verbalisation par la police, nous avons demandé une caméra avec vidéo verbalisation (c'est le cas dans certaines zones sur Marseille).

Cette impasse est très empruntée, près de 300 appartements n'ont que cet accès, ainsi qu'une école de danse et une micro-crèche. La région s'était proposée de payer la caméra afin d'apporter un peu plus de tranquillité dans cette voie. **Proposition restée sans suite !**

Vidéo-verbalisation :



Un outil redoutable qui se développe sur Marseille, mais à utiliser avec précaution.

Il pourrait aider à résoudre les stationnements anarchiques, rue Paradis

Projet CIQ : trottoir piéton 2° Prado



Espace exclusivement piéton sur les trottoirs du Prado 2

C'est un très important sujet pour notre CIQ qui voudrait enfin parvenir à faire en sorte qu'une solution soit trouvée.

Il a été présenté en réunion, vous le trouverez en annexe page 9.

Le CIQ est une force de propositions pour créer des projets (bus 86) ou essayer de dégager une solution dans des situations complexes.

Sur cet important problème, nos adhérents ne cessent de nous alerter depuis des années : rien ne se fait.

Cela devient particulièrement urgent du fait que, maintenant de très nombreuses trottinettes en location circulent à trop vive allure sur ces trottoirs, ce qui devient très accidentogène.

Nous nous sommes documentés, avons mesuré les surfaces pour élaborer notre projet.

Par ailleurs, nous avons consulté M. Christophe Monnier, Président du collectif « le vélo en ville » qui nous a adressé un projet que vous trouverez en annexe (p10) **Comme annoncé lors de la réunion, nous sollicitons votre choix (à notre adresse internet « cqssaintginiezpradoplage@gmail.com ») sur ces 2 projets, ou à défaut, vos commentaires ou vos propositions.**

Il est évident que la situation actuelle, qui concerne même les non riverains, ne peut perdurer, mais aussi, que toute solution entraînera des contraintes.

Le nombre de réponses conditionnera la crédibilité de notre démarche.

Afin de pouvoir vous en présenter une synthèse, veuillez nous faire connaître votre point de vue avant le 8 juin. Nous vous ferons part des résultats lors de notre prochaine réunion du 16 juin, pour, ensuite, les faire connaître aux autorités compétentes, au plus tard le 30 juin.

Vandalisme : Impasse de la Frescoule



Transports

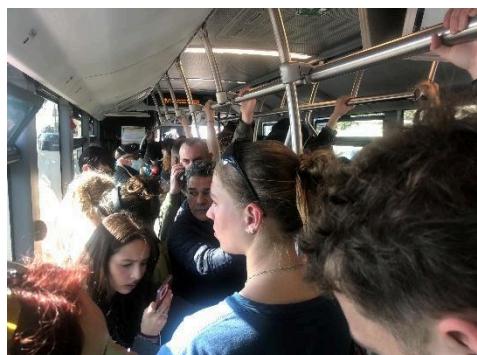
Intervention de Me Pila :

Pour la saturation des bus 83 et 19, la RTM va opérer une charge plus importante et des passages plus fréquents.

Cet été il y aura un 83 avec impériale.

Pour le 86, l'étude sera concrétisée , avec le CIQ, pour un parcours allant jusqu'à la mer.

La refonte du réseau de bus a apporté 90% de satisfaction. Ce projet sera officialisé dans quelques jours par Mme M. Vassal.



Mme Pila rappelle la gratuité sur tout le réseau, y compris maritime, pour les moins de 10 ans et les plus de 65 ans à partir du 1^{er} octobre. La carte pourra être établie par internet.

Propreté



Boulevard Rivet, c'est la jungle...au pied des arbres.



A Bagatelle dans les containers à compost et à La Pélissiére, les rats font banquet... Traiteur à domicile !!

Circulation



Notre demande de radars de vitesse est toujours sans réponse. Nos courriers à la police municipale, au député de circonscription et au responsable de la sécurité en mairie centrale sont restés lettre morte !

Point sur le boulevard Urbain sud



Un projet qui a connu de nombreux rebondissements juridiques. Le projet initial de la Métropole, pensé pour relier la L2 à la Pointe Rouge, a été modifié et le chantier de la voie de bus devrait démarrer en octobre prochain, si le collectif antinuisance « boulevard urbain sud » abandonne ses recours en justice (Voir notre site)

Ralentisseurs « rabotés avenue Amboise Paré



A gauche, raboté, à droite, non...

Une partie de trottoir très dangereuse...au rond-point du David, illustrée par l'impact des pneus de voiture.



Stationnement

Rue Paradis, toujours l'anarchie...et un camion-ventouse avec branchement sauvage...



Amélioration du cadre de vie



Infos sur le projet d'amélioration des berges de l'Huveaune :

Ce projet passé inaperçu en 2023, consiste à créer une voie piétonne et cycliste le long l' Huveaune, dans un premier temps, depuis le parc Borély jusqu'à la Capelette. Il serait même envisagé de le poursuivre jusqu'à Aubagne. Ce premier tronçon devrait être achevé en 2025. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés."

Projet littoral sud :



Une nuit festive, plus que de la communication et beaucoup de questions sans réponse. Nous attendons une consultation concrète avec de vraies questions, plutôt que d'apprendre que l'étude de ce projet est confiée à une Agence spécialisée en matière d'urbanisme et de paysage et qu'il nous faudra attendre 2026 pour connaître le fruit de ses travaux.

Voir aussi notre site

Etat de délabrement de l'école de danse :



Nous nous sommes rapprochés des responsables de l'école pour rechercher avec eux l'opportunité d'entamer une action en vue d'obtenir la remise en état des façades de ce bâtiment.



Nuisances sonores :

Nous suivons le projet de la Métropole qui a été largement présenté lors de notre réunion du 10 mars. (voir bulletin du 10 mars 2025) Qu'en sera-t-il du vacarme insupportable des motos ?

Nous devrions avoir plus d'informations sous peu de temps.



Un SDF s'est installé sur les berges de l'Huveaune en bordure du parc Henri Fabre, à proximité de l'école de danse...

On se pose la question de savoir à qui appartient cette parcelle pour intervenir auprès du propriétaire (qui pourrait être la ville de Marseille).



Problèmes de la vie nocturne :

Il est intéressant d'apprendre que la Confédération des CIQ s'est saisi de ce sujet qui, de ce fait, concerne l'ensemble de la ville.

Les coffrets en tout genre : Enedis ? Orange ?

Belle image de marque !!



rue Paradis depuis plusieurs mois 2° Prado

Nous clôturons notre soirée, comme à l'accoutumée, par le verre de l'amitié, accompagné du buffet concocté par Jean Marie Fortès et des délicieuses tuiles et oreillettes de Régine Julien.

Un grand merci à tous les deux

Prochaine réunion : Assemblée générale le 16 juin 2025

Projet du CIQ



La situation :

Les deux trottoirs centraux abritent un stationnement gratuit, en épi, de quelque 300 véhicules, ce qui entraîne une occupation sur les trottoirs de l'ordre de 4 m, au détriment du passage des piétons.

Celui-ci est souvent inaccessibles à cause de très nombreuses voitures « ventouse », ce qui pose un problème pour les nombreux clients des 8 banques qui longent ce Prado.

La contre-allée mesure 5 m de large, dont 2 m matérialisés au sol, pour le stationnement longitudinal des véhicules, contre le petit trottoir, quand ce stationnement existe (ce n'est pas le cas du bd Pèbre, en gros jusqu'à Carmagnole).

A noter : la dangerosité pour les vélos circulant sur la voie, qui risquent d'être renversés par l'ouverture intempestive d'une portière !

Le projet :

Il consisterait à supprimer le stationnement longitudinal sur la contre-allée, ce qui libèrerait 5 m de largeur :

1°) On pourrait y créer, du côté du petit trottoir, une voie réservée, **et protégée au sol**, pour une piste cyclable unidirectionnelle pour vélos et trottinettes.

2°) L'autre voie, coté du stationnement en épi, serait destinée aux voitures, avec une limitation de vitesse à 20km/h, avec, en plus, un marquage au sol.

Il est bien évident que les trottoirs centraux deviendraient, dès lors, exclusivement réservés aux piétons, sans vélo, ni trottinette.

La mise en œuvre pourrait être évidemment validée par le bureau d'études de la Métropole, ce qui entraînerait, entre-autre, la remise en état de la chaussée. Même si, le stationnement en épi devenait payant, il subsisterait et il faudrait alors modifier les bordures des trottoirs pour en faciliter l'accès.

Projet de M Monnier : le vélo en ville



Depuis plusieurs années, nous n'avons eu de cesse d'alerter sur la hausse continue des dangers et des incivilités sur le Prado 2.

Stationnement anarchique sur les terre-pleins, circulation erratique et dangereuse sur les trottoirs, des vélos et surtout des trottinettes louées, déplacements particulièrement anxiogènes pour les piétons.

Cette avenue doit être repensée pour mieux sécuriser les déplacements.

Dans l'attente, il est demandé des mesures d'urgence pour réaliser des aménagements adaptés :

*L'interdiction de la circulation des trottinettes au niveau des terre-pleins et des contre-allées (dans l'attente de l'interdiction des trottinettes louées, dans toute la ville, comme à Paris.) La régulation du stationnement sur les terre-pleins, en rendant le stationnement payant pour éviter le fléau des voitures ventouses

*La suppression des cheminements cyclables sur /aux abords des terre-pleins et la création d'une piste cyclable provisoire, accompagnée d'une signalétique efficace, sur la partie centrale de l'avenue en supprimant l'une des 4 voies de circulation automobile : cette piste aurait vocation à accueillir les flux de vélos et des trottinettes.

Une mesure similaire, prise en 2019 sur la Corniche, n'a pas posé de difficultés.

Parallèlement, nous demandons le lancement d'une grande concertation en vue d'une requalification plus globale de l'avenue. »